

Notice de programmation

MARANTEC 212 – 433 MHz



Chaque nouvelle télécommande dispose de son propre code. Celle-ci est capable de recopier le code d'une autre télécommande.

Lors de la première installation :

- On enregistre la 1ère télécommande, qui transmet son code au récepteur radio.
- Puis, on enregistre les télécommandes supplémentaires en recopiant le code de la 1ère télécommande à la télécommande suivante à l'aide d'un outil appelé **Peigne de codage**.

Mais attention ! En effectuant l'opération de codage, si vous appuyez en premier sur la touche de la nouvelle télécommande, vous risquez de déprogrammer l'ancienne.

Comment coder une nouvelle télécommande ?

C'est très simple ! Il suffit de relier les deux émetteurs avec le peigne de codage fourni, et le tour est joué !

Merci d'avoir choisi Allotelecommande

www.AlloTelecommande.com